

Message aux autorités politiques du Canton de Vaud

Nous, membres du Conseil des Eglises chrétiennes dans le Canton de Vaud, à la suite du Christ ressuscité, 'notre plus grande espérance de réconciliation et de paix' (statuts du Conseil, envoi), et suite à l'adoption de la nouvelle Constitution du Canton de Vaud le 22 septembre 2002, désirons vous exprimer notre reconnaissance, notre engagement et nos valeurs.

Notre reconnaissance

Elus par le peuple, nous vous croyons mandatés par Dieu, pour nous stimuler 'vers le bien' (Romains 13,4). Nous reconnaissons votre vocation et sommes reconnaissants de votre engagement au service de l'Etat qui a pour but, en priorité 'le bien commun et la cohésion cantonale' (Constitution vaudoise, art.6.1.a). Nous vous remercions pour les lourdes charges que vous avez accepté d'assumer, de manière à rendre service à chacun et à tous, pour le bien de notre génération et celui des générations futures (art.6.1.d).

Notre engagement

Comme citoyens, nous affirmons avec fierté que 'le peuple est souverain' (art.1.2) et comme croyants, nous confessons avec humilité que le Souverain des peuples, c'est Dieu (Psaume 67, 1 Timothée 6,15-16). Avec la Constitution vaudoise, nous reconnaissons que 'le droit est le fondement et la limite de l'activité étatique' (art.7.1). Avec la Bible et la Constitution fédérale – qui commence par 'Au nom de Dieu Tout-Puissant !' (préambule) - nous reconnaissons que Dieu dans sa compassion, sa droiture et sa justice, est le fondement et la limite de toute activité humaine. Ainsi, comme citoyens chrétiens, nous nous engageons non seulement à respecter la Constitution de ce pays, mais nous nous sommes engagés à répondre à l'appel de Dieu, souvent plus exigeant que celui des hommes, appel 'à garder le droit et à pratiquer la justice' en tout temps et en tout lieu, dans un esprit de compassion (Esaïe 56,1; Matthieu 9,13).

Comme membres du Conseil des Eglises chrétiennes, nous nous sommes engagés notamment à confesser la foi apostolique, à célébrer le Christ, à témoigner ensemble de l'Evangile et à servir la population tout entière du Canton (statuts, buts). En ce jour, nous voulons nous engager aussi à accompagner l'exercice de votre mandat politique dans la prière, afin que l'Esprit du Christ vous renouvelle et inspire sa sagesse et que tous nous puissions mener 'une vie calme et paisible en toute piété et dignité' (1 Timothée 2,2).

Nos valeurs

L'Evangile s'adresse à tous les êtres humains et à toutes les dimensions de nos existences. En tant qu'Eglises chrétiennes, nous avons à nous laisser transformer par cette Bonne Nouvelle d'un Dieu vivifiant qui se rend proche de chacune et de chacun, et en priorité des plus pauvres et des exclus. Notre responsabilité consiste aussi à faire entendre 'à temps et à contre-temps' (2 Timothée 4,2) cette interpellation au monde, en particulier à celles et ceux qui ont reçu la charge de gouverner. Nous savons qu'en bien des domaines, vous servez déjà des valeurs qui correspondent à celles de l'Evangile. Mais nous sommes conscients aussi que de tels acquis peuvent se perdre, si elles tombent dans l'oubli ou si l'on ne cherche pas constamment à en améliorer l'application.

Du monde créé

*Nous affirmons notre attachement au respect de toute **la Création de Dieu** (Genèse 1 et 2).*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faire 'respecter la Création comme berceau des générations à venir' (CNST VD, préambule) et pour faire adopter des lois et des décrets qui préservent l'environnement de manière réelle et respectueuse. Nous vous demandons aussi de promouvoir une information publique, une recherche scientifique ainsi que des comportements individuels et collectifs qui puissent faire face aux nombreux défis et menaces écologiques auxquels nous sommes tous confrontés.

De l'humanité

*Nous affirmons notre attachement au respect et à la protection de la **pleine dignité de la personne humaine** (Genèse 1,27).*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour préserver et encourager la vie, la dignité et l'intégrité de chaque être humain. Nous vous demandons en particulier d'assurer de votre

protection et d'accompagner de manière appropriée, avec l'assistance d'autres partenaires, les personnes handicapées, malades, étrangères ou déracinées, qu'elles soient jeunes ou âgées, ainsi que toutes celles et ceux qui vivent une détresse morale, physique ou matérielle (CNST VD, art.61, 63, 65, 68).

L'être humain ayant des besoins aussi bien psychologiques que sociaux, matériels que spirituels, besoins reconnus d'ailleurs par l'Etat ('L'Etat tient compte de la dimension spirituelle de la personne humaine', art.69.1 ; cf. aussi art.12.2, 13.1, 32 à 37), nous vous demandons de prendre en compte toutes ces dimensions et de veiller à leur satisfaction dans tous les lieux où votre pouvoir s'exerce.

*Nous affirmons notre attachement au **mariage** et à la **famille** comme lieux privilégiés où une réponse aux besoins fondamentaux de l'être humain peut être trouvée.*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour protéger et promouvoir les familles, 'éléments de base de la société' (art.6.2.d ; art.63), et pour résister aux pressions qui voudraient les diviser ou les détruire.

*Nous affirmons notre attachement à l'**unité de la grande famille humaine**.*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour résister à tout ce qui met en cause cette unité et pour promouvoir un dialogue entre tous les habitants du Canton, par delà leurs origines, leur sexe, leurs situations sociales, leurs cultures ou leurs religions respectifs (cf. art.8.2).

*Nous affirmons notre attachement à la valeur du **travail respectueux** de la dignité humaine et rétribué à un juste prix, ainsi qu'à un temps hebdomadaire de **repos**.*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour améliorer les conditions de travail ici dans le canton comme ailleurs dans le monde ('promotion d'un commerce équitable' art.71.1) et de protéger le 'sabbat', le jour du repos.

De la Cité

*Nous affirmons notre attachement à la valeur des **institutions** et des **autorités** démocratiques, aussi longtemps qu'elles agissent positivement au service du monde créé et de l'humanité (1 Pierre 2, 13-14).*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour sans cesse humaniser notre système politique et d'œuvrer pour le respect réel des minorités comme de la majorité.

*Nous affirmons notre attachement à un **service scolaire** dont l'objectif est non seulement 'la transmission et l'acquisition de savoirs' (art.46.3) mais aussi l'apprentissage de la vie en commun ainsi que le respect du monde créé et de chaque être humain.*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour qu'au sein de l'école 'développement personnel' et 'intégration sociale' (art.46.2) soient toujours unis, et pour qu'un enseignement culturel sur la Bible, le christianisme et les autres religions n'y soit pas marginalisé.

*Nous affirmons notre attachement à un **service d'ordre** et à une **justice** qui agissent avec efficacité, impartialité et humanité.*

Avec nous tous, nous vous demandons de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour que la sécurité soit garantie et renforcée dans le Canton, par une sanction juste, claire et rapide des fautes et par une offre appropriée de réintégration au coupable.

Nous, membres du Conseil des Eglises chrétiennes dans le Canton de Vaud, vous avons exprimé ici notre reconnaissance pour la charge que vous avez acceptée, notre engagement à demander la lumière de Dieu sur vos travaux et notre détermination à vous soutenir dans la mise en pratique des valeurs qui nous sont communes.

Nous ne cesserons pas de prier pour vous. Nous ne cesserons pas non plus de vous interpeller.

Puissiez-vous faire bon accueil à notre démarche, et qu'ainsi notre dialogue se poursuive pour le meilleur du Canton!

Cathédrale de Lausanne, le 7 septembre 2003